Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 31

Artikel: Oh oui, alors !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212293

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

54me ANNÉE — N° 31. Samedi 29 juillet 1916.

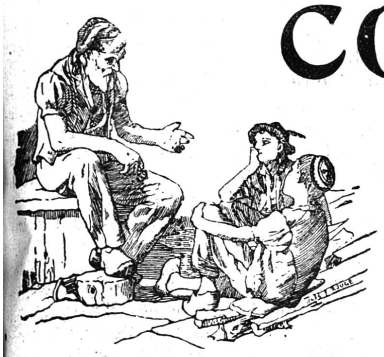

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 *a.*

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 29 juillet 1916 : Pour le 1er Août. — Notre lac! (Juste Olivier). — Dictons de saison. — La mère-grand (Davi dao Teliet.) — A la mise (E.-C. Thou.) — La dignité de Pandore. — Vieille chanson (Communiqué par A. Burmeister.) — La Julie du Closet, par Adolphe Villemard (Fin). — Lo Chaumo du tzautein.

POUR LE 1er AOUT

Le juste milieu.

Entre ceux qui voudraient que l'on décrétât jour férié, le 1er Août, et ceux qui, sous prétexte que quelques dissentiments, fort regrettables, sans doute, se sont produits depuis deux ans entre les Suisses, estiment que nous ne pouvons célébrer cet anniversaire patriotique, il y a de la marge.

Pour nous, il ne nous est pas possible, encore que nous rendions hommage au louable sentiment qui l'a inspiré, de partager le désir des premiers. Nous avons dit déjà pourquoi ; donc nous n'insisterons pas.

Mais nous partageons moins encore, certes, l'avis des seconds, qui ne se justifie guère. Quoi, parce que nous ne voyons pas tous, en Suisse, les choses de la même façon ; parce que quelques-uns d'entre nous, parmi ceux, il est vrai, qu'on avait sujet de croire plus conscients de notre dignité nationale, se sont laissé entraîner à une inconcevable conception du droit et de la justice, nous ferions à notre patrie aimée et qui n'en peut mais l'affront de lui refuser nos justes hommages en cette journée de solennel anniversaire ? Non, vrai, cela ne tient pas debout !

Au contraire, jamais plus qu'en ces heures critiques, il n'a été nécessaire que ceux-là se groupent, unis et résolus autour du drapeau, qui conçoivent et aiment la patrie comme elle doit être conçue et aimée, c'est-à-dire dans le sentiment sincère et profond de sa dignité et de son indépendance.

C'est pourquoi nous applaudissons des deux mains à la décision unanime du conseil administratif du Brassus d'organiser une manifestation patriotique, le 1er Août, avec le concours des sociétés musicales et des enfants. La cérémonie aura lieu dans la soirée, sur la place, au centre du village.

« Au Val de Joux, on blâme généralement la pétition partie de Bussigny contre la célébration du 1er Août, cette année, écrit-on du Brassus aux journaux. La Suisse et son peuple ne sont pas solidaires des écarts de quelques-uns. Ce n'est pas eux que l'on fête, c'est la Patrie, ceux qui ont fondé la Confédération suisse.

» N'oublions pas que, seuls au milieu de l'Europe bouleversée, nous vivons en paix et avec l'estime, maintenant proclamée, de tous nos voisins.

» Voilà pourquoi nous voulons fêter le 1er Août ! »

Bravo ! les Combiers. La Patrie avant tout.

Et nous n'applaudissons pas moins aux lignes suivantes de notre confrère de Vevey au sujet de la célébration de la fête nationale du 1er Août.

Laissons bouder les esprits grognons. Célébrons le 1er Août simplement, mais dans un sentiment de patriotisme sincère. Qu'importe qu'il y ait plus ou moins de fanfares, de chants, de discours, surtout. Ce n'est pas là l'important, et c'est, du reste, toujours la même chose :

« La question (de savoir si on doit ou si on ne doit pas, cette année, célébrer le 1er Août (*Réd.*) n'aurait jamais dû se poser sur notre territoire suisse, dit notre confrère, M. Eug. Monod. Jamais on n'aurait dû se demander si on célébrerait cette année notre rustique et magnifique 1er Août.

» Et pourtant, après les citoyens de Bussigny, voici l'Union des sociétés lausannoises qui décide de ne pas faire de manifestation. Pourquoi ? Parce que certains événements ont attristé la famille romande ?

» La belle affaire ! La saine philosophie ! Mais il arrive dans toutes les bonnes familles, un jour ou l'autre, que des nuages assombrissent l'azur du bonheur. Et alors, les gens sensés, au lieu de faire plus profondes les ténèbres, cherchent à les dissiper et à faire reluire le soleil bienfaisant.

Et bien, si les affaires ne vont pas comme on le voudrait, si l'on croit à un affaissement de la conscience nationale, il ne faut pas prendre le sac et la cendre ; il faut célébrer notre 1er Août, le soir, au crépuscule, quand la disparition du jour permet à nos cœurs de concentrer toutes leurs forces vers les feux de l'alpe qui rappellent l'avènement de la liberté sur notre terre helvétique.

» Oui, on célébrera.

» Il ne sera pas dit que des Suisses ne veuillent pas fraterniser avec d'autres Suisses alors qu'ils se sont associés à la fête du 14 Juillet. Il ne sera pas dit que des Suisses boudent le 1er Août alors qu'on apprend que des Français, des Anglais, des Belges veulent marquer cette journée par une manifestation.

» Ne soyons pas moins patriotes que nos hôtes ! Soyons Suisses ! Ne boudons pas. Qui boude se met en dehors du cercle de la famille.

» On célébrera ! »

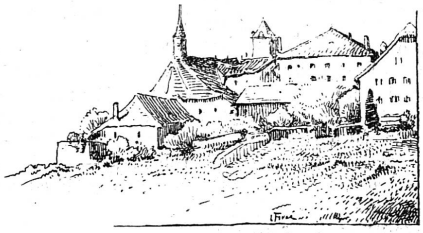

PULLY

Oh oui, alors ! — Entendu dans le tramway, un de ces derniers jours :

— Quel temps déplorable !

— En effet, mais, somme toute, il vaut mieux encore qu'il pleuve aujourd'hui qu'un jour de beau temps.

NOTRE LAC !

O bleu Léman, amour de tes rivages.

Comme un tissu léger, le Léman est étendu dans la plaine, roulant au pied des monts son azur, où le vent du midi brode de petites lames d'argent. Rafraîchies par les neiges qu'elle a traversées, cette pure haleine badine dans la lumière et la chaleur du jour. Les Alpes croisent avec grâce et fierté deux de leurs bras autour du roi des lacs confié à leur garde. Elles s'inclinent devant lui, tantôt gravement, tantôt avec un sourire, mais toujours avec amour. A l'orient, immobiles de toute leur hauteur, elles fuient au couchant dans des poses variées, par une dégradation harmonieuse. Elles se rencontrent dans une ligne correcte et suave, et finissent en s'abaissant, mais sans se perdre tout à fait, dans un lointain vague et profond.

De son côté, le plateau, ceint de l'écharpe bleue du Jura, apporte joyeusement ses prés, ses champs, ses vignes, ses vergers et ses villages. Là, il descend au large par une pente insensible ; tandis que par ses golfes nombreux le lac remonte pacifiquement contre lui. Ici, il se soulève et bientôt jette un rivage escarpé mais que l'onde cisèle encore. Et voici que par un retour capricieux, le lac se montre au fond d'un gouffre, sous l'arc étroit des rochers à pic qui se tendent devant ses flots. Ailleurs, entre la pente aride et ses eaux foncées, il n'y a plus que l'abîme des airs sur l'abîme de sa profondeur.

Une ligne où la grâce et la pureté rivalisent a dessiné ses bords. Elle se courbe, se brise, se gonfle et s'étend, s'élance ou se cache, sans se heurter ni s'effacer jamais. Harmonie ! harmonie ! ce lac est à toi. D'autres auront autant d'éclat, de fraîcheur, de transparence et d'azur, des rivages escarpés, des ombrages, des glaciers et des fleurs. Aucun n'a ses aspects changeants, son harmonie. Aucun n'a tant d'amour.

. . . . . .

L'aube lui fait timidement sa visite, avec les plus doux rayons de la jeunesse et du printemps : d'un bleu moins tendre est la ceinture de la fiancée qui sait que son ami voit toutes sortes de choses dans cette couleur. Des voiles lointaines blanchissent sur l'onde, comme les ailes de grands oiseaux errants. Croisant leurs triangles,

Le triangle flottant de la voile latine.

elles s'avancent légèrement, traînant leurs barques pontées. Les bateliers assis, ou debout au gouvernail, fument et boivent tandis que le vent leur fait ce loisir. Le long des coteaux rapides, couronnés de raisins, ils épient en passant la grappe mûrie avant les autres.

. . . . . .

Les rides du lac s'effacent ; aucun pli ne creuse son miroir. Les voiles pendent, immobiles, et se reflètent dans les flots : on dirait un second navire qui se prépare à voguer vers ces liquides profondeurs. Sous les rayons du soir, chaque flot, près de nous semble être un serpent aux écailles mordorées. Puis au loin, c'est